

Plan de transfert PACA 2022- 2025

pour la promotion des systèmes techniques alternatifs à l'utilisation de produits phytopharmaceutiques

I - Contexte

Depuis une douzaine d'années, des collectifs d'agriculteurs (Dephy ferme, 30000 et GIEE phytos) éprouvent des techniques alternatives et des méthodes d'accompagnement pour réduire l'utilisation des produits phytopharmaceutiques (PPP). Désormais l'enjeu est de massifier ces changements de pratiques en visant les autres collectifs et plus généralement l'ensemble du monde agricole. Il s'agit d'amplifier le transfert des pratiques économes en PPP vers le plus grand nombre d'agriculteurs. Le transfert fait suite à la capitalisation et se conçoit comme la diffusion de l'information et l'appropriation par la cible finale (les agriculteurs) des pratiques économes en PPP.

Les orientations du réseau DEPHY (2021-2025) prévoient le renforcement de la contribution du réseau-à cet objectif. Ainsi, les candidats au réseau Dephy FERME en 2021 ont dû proposer un plan de transfert pour valoriser leurs acquis.

La séparation vente/conseil exclue les structures ayant choisi la vente de PPP du conseil en matière de PPP. Toutefois elles ont des obligations en matière de promotion des techniques alternatives au travers des CEPP.

Le transfert des pratiques économes en PPP est structuré dans le cadre du plan Ecophyto. Le réseau DEPHY EXPE développe des solutions innovantes. Les résultats sont diffusés vers le réseau DEPHY FERME qui met en œuvre des solutions éprouvées tout en veillant à maintenir la performance économique des exploitations. Enfin les groupes 30 000 permettent de déployer vers le plus grand nombre d'agriculteurs les itinéraires et pratiques économes en s'appuyant sur l'expérience des réseaux DEPHY.

DEPHY expe

Le réseau DEPHY EXPE engage les stations expérimentales régionales et compte 8 projets implantés en PACA.

Fig. 1 : Carte des sites des projets DEPHY Expe

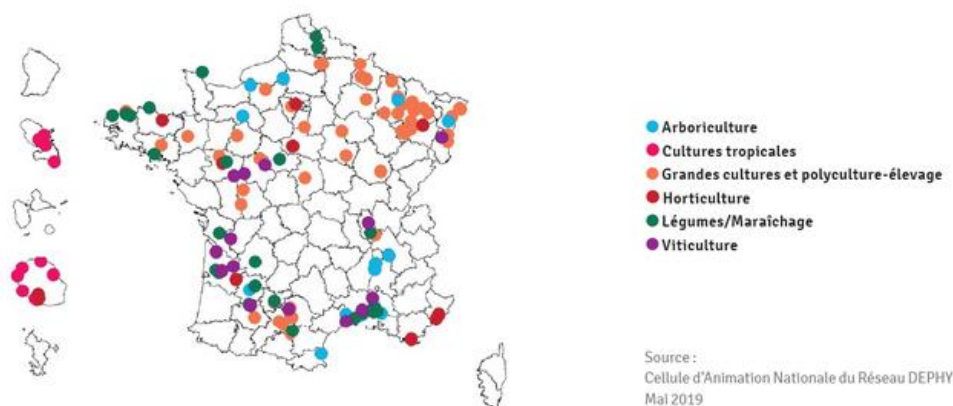
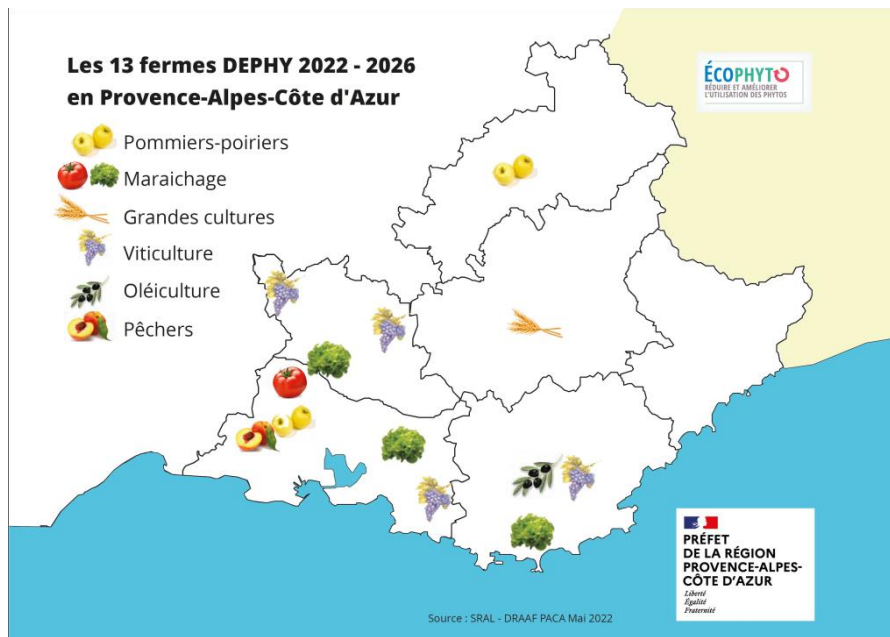


Fig. 2 : Les DEPHY Expe ayant des sites en PACA

Titre du projet	Cultures	Chef de file	Organisme en PACA	Durée	Nombre de sites	Sites PACA	Lien écophytopic
Ecopêche 2 - Conception et évaluation multisite de vergers de pêche-nectarine très économes en produits phytosanitaires	Pêches, nectarines	CTIFL	INRAE Avignon	2019-2023	6	2	https://ecophytopic.fr/dephy/concevoir-son-systeme/projet-ecopeche-2
REVATRA - REconception d'un Verger d'Amandiers pour une Transition Réussie vers l'Agroécologie	Amandes	CTIFL	La Pugère	2018-2023	1	1	https://ecophytopic.fr/dephy/projet-revatra
EMPUSA - Evaluation de la multi-performance en systèmes agroforestiers à base de fruitiers	Maraîchage, arboriculture diversifiée, grandes cultures	GRAB	GRAB	2019-2024	2	1	https://ecophytopic.fr/dephy/concevoir-son-systeme/projet-empusa
AGRECOMel - Transition vers des systèmes AGRO-ÉCOlogiques innovants en culture du Melon	Melons, céréales, légumes	CTIFL	APREL	2019-2023	6	1	https://ecophytopic.fr/dephy/concevoir-son-systeme/projet-agrecomel
COSYNUS - Conception de Systèmes maraîchers favorisant la régulation Naturelle des organismes NUISibles	Solanacées, salades, cucurbitacées	GRAB	GRAB, APREL	2018-2023	3	2	https://ecophytopic.fr/dephy/concevoir-son-systeme/projet-cosynus
FragaSyst - Création de systèmes agro-écologiques de production de fraises de printemps hors-sol visant l'IFT zéro et maintenant la rentabilité économique des exploitations	Fraises	INVENIO	APREL	2018-2023	6	1	https://ecophytopic.fr/dephy/concevoir-son-systeme/projet-fragasyst
ROSA BIP - Démarche agro-écologique innovante en Rosier hors-sol Sous Abri pour une culture à Bas niveau d'Intrants Phytosanitaires	Roses	ASTREDHOR Loire Bretagne - CATE	Astredhor Méditerranée CREAM et Astredhor Méditerranée SCRADH	2018-2023	3	2	https://ecophytopic.fr/dephy/concevoir-son-systeme/projet-rosa-bip
2.ZERHO – ZERo pesticides et outils télématiques pour les systèmes HORTicoles	Gerbera et roses pour fleurs coupées	INRAE Sophia Antipolis	Astredhor Méditerranée CREAM	2019-2024	7	2	https://ecophytopic.fr/dephy/outils-daide-la-decision/projet-2zerho

Fig. 3 : Carte régionale des DEPHY fermes

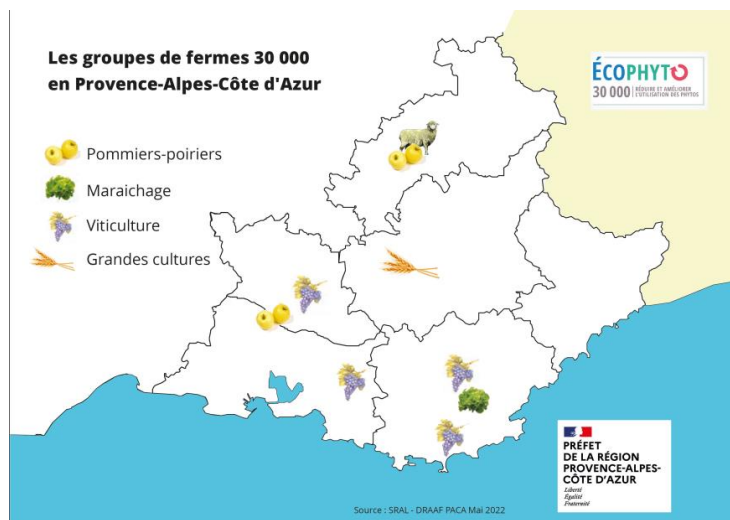


Le dispositif comptait 6 réseaux FERME en 2011 dont un qui avait démarré avec la phase expérimentale en 2009 (viticulture zone de Châteauneuf-du-Pape). Il s’est enrichi de 9 groupes début 2012 et comportait donc 15 réseaux dont un a été abandonné (Grandes cultures sèches et PAPAM en 2013), soit 14 groupes DEPHY jusqu’en 2015. Durant période 2016-2021 : 16 collectifs dont la plupart déjà anciens ce qui permet un recul d’expérience important.

Les organismes ayant choisi la vente n’étant plus éligibles, et l’arrêt du Dephy riz (CA13), et du Dephy horti (83), n’ont permis le renouvellement que de 12 réseaux auxquels s’est ajoutée une nouvelle candidature agréée par la CAN (maraîchage animé par la CA 13). Depuis le 1er janvier 2022 la région compte donc 13 collectifs reconnus.

Les 30 000 en PACA

Fig.4 : Carte régionale des groupes 30 000 fin 2021



Depuis la création du dispositif, 11 collectifs ont été reconnus, parmi eux 9 sont encore actifs dont 3 renouvelés après 3 ans et 1 renouvelé après une nouvelle phase d'émergence.

Le réseau sera renforcé en 2023, puisque 6 groupes émergents ont été retenus en 2022 et un groupe émergent de 2021 a demandé le report de sa demande de reconnaissance en 2023 (CIVAM Oléicole 13)

Le réseau 30 000 reste toutefois amplement à renforcer en PACA afin de quadriller le territoire d'un réseau de collectifs d'agriculteurs engagés dans la réduction des PPP en renforçant certaines filières et notamment leur présence dans le 04, 05, 06.

Etat des lieux de la recherche et de l'expérimentation régionale (et «interrégionale méditerranée »)

Le centre de recherche INRAE Provence-Alpes-Côte d'Azur se place au 5ème rang national parmi les 18 centres INRAE deux sites principaux travaillent sur les alternatives aux PPP : Avignon et Sophia-Antipolis.

La région est dotée de stations d'expérimentation spécialisées par filières, adossées aux instituts techniques. Elles sont toutes engagées dans le plan Ecophyto au travers de projets DEPHY EXPE ou de projets de recherche dédiés.

Arboriculture : La Pugère et la Tapy, Centre technique de l'olivier, CTIFL, GIS Fruits

Maraîchage : APREL, Sonito, CTIFL, GIS PICIég

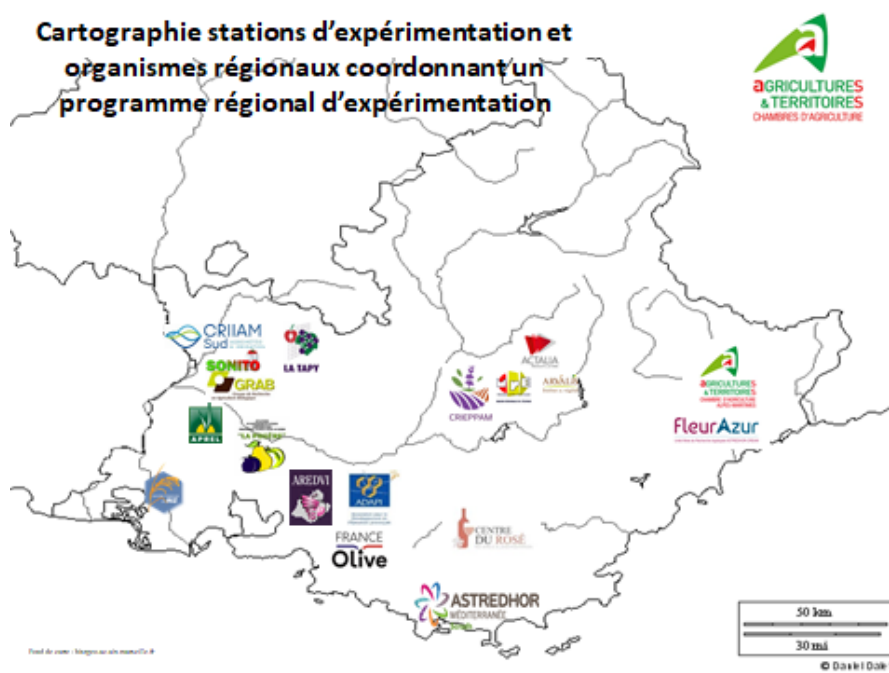
Viticulture : La Tapy, Institut rhodanien, IFV, l'AREDAVI

Grandes cultures et PPAM : Arvalis, CRIEPPAM

Horticulture et pépinières : ASTREDHOR Méditerranée, CREAM

Agriculture biologique (arboriculture et maraichage) : GRAB

Fig.5 : L'expérimentation en PACA



Ces stations d'expérimentation participent déjà à divers titres aux travaux des collectifs (Ferme DEPHY, 30 000 et GIEE phytos). Leur rôle pourra être amplifié par exemple dans leur implication dans l'animation de collectifs à l'instar de ce qui se pratique dans d'autres régions (exemple du DEPHY Ferme sur la mirabelle dans le Grand Est).

Des initiatives réunissant et/ou diffusant auprès de tous ou partie des acteurs de la réduction des phytos

- Le réseau CATAE PACA permet la coordination de la capitalisation et les échanges entre les têtes de réseau des structures animatrices des collectifs Ecophyto et GIEE : La Coopération Agricole Sud, CIVAM, TRAME, Chambre d'agriculture et DRAAF. Il diffuse une newsletter régionale CATAE pilotée par la CRA,
 - le Groupe régional Actions Phytos (GRAP) groupe technique agricole de la gouvernance régionale Ecophyto, à l'initiative de la DRAAF avec l'appui de la CRA, et ses réunions semestrielles,
 - La diffusion généralisée du BSV qui accompagne désormais l'analyse de risque de préconisations de méthodes alternatives ;
 - les actions de communication et de transfert de chaque réseau DEPHY (publications, démonstrations et portes ouvertes...) ainsi que celles portées par la CRA (ex Medagri), les réseaux de conseillers et techniciens de La Coopération Agricole Sud, le CETA des techniciens du Sud Est, le réseau PFI, le réseau AB (CIVAM, GRAB, CRA), le projet SMAEM, le réseau des CETA, pour le maraichage organisé autour de la Fédération Départementale des CETA Maraichers des Bouches-du-Rhône (FDCETAM13).
 - l'enseignement agricole public et privé qui participe activement au plan Ecophyto.
 - les formations Certiphyto et autres formations organisées en partenariat avec VIVEA et OCCAPIAT, déjà impliqués dans le Plan ECOPHYTO et les actions initiées par le groupe CATAE animé par la CRA.
- Enfin, à l'échelon national et interrégional les relations dans le cadre des actions animées par la CAN et par les IT permettent également un transfert d'expériences en particulier sur les productions des régions méditerranéennes ou soumises aux mêmes conditions pédoclimatiques et aux mêmes problèmes.

II- La demande

Au niveau national, les ministères en charge de l'environnement (DEB) et de l'agriculture (DGPE) ont demandé à la Cellule d'animation nationale DEPHY (CAN), dans le cadre des orientations du réseau pour la période 2021 - 2025, de donner un écho plus large encore aux pratiques alternatives testées avec succès par les collectifs d'agriculteurs depuis plus de 10 ans. Ainsi la CAN a demandé aux CRA (dans le cadre de leur mission d'animation régionale du plan Ecophyto) :

- de coordonner la rédaction de plans de transfert régionaux,
- d'impliquer l'ensemble des parties prenantes régionales,

- de contribuer à la réflexion sur les orientations de ce plan de transfert,
- de garantir l'aspect multi-acteurs,
- de faire contribuer les IT DEPHY (Ingénieurs territoriaux par filière) notamment sur leur connaissance des actions menées par les IR (Ingénieurs Réseau ferme DEPHY).

L'objectif :

Répondre au besoin de massification en matière de changements de pratiques visant la réduction de l'usage de produits phytosanitaires en élaborant une stratégie régionale d'amélioration du transfert auprès des agriculteurs, conseillers et autres cibles :

- en favorisant la diffusion des pratiques alternatives,
- en donnant plus d'ampleur à l'action des groupes DEPHY et des autres collectifs agro-écologiques (30 000 et GIEE phytos),
- en créant des dynamiques avec les acteurs territoriaux pour réduire les phytos,
- en mutualisant les actions sur plusieurs régions quand c'est possible.

III. Elaboration du Plan de Transfert PACA :

Le Plan de transfert 2022-2026 doit comporter des axes stratégiques impliquant les partenaires en fonction de leurs compétences. Ces axes se déclineront en actions dont les grands types sont annexés au Plan, et dont le contenu de chaque action sera précisé par la suite en fonction des moyens disponibles de chaque partenaire notamment en fonction d'un calendrier prévisionnel entre fin 2022 et 2026.

Les réseaux DEPHY avaient déjà commencé à réfléchir à leurs actions spécifiques (cf. annexe 10) lors de leur candidature, mais vont également être impliqués dans des actions régionales voire interrégionales portées par ce plan de transfert régional.

En PACA, la réflexion engagée entre la DRAAF et la CRA PACA s'est poursuivie par un atelier dédié avec l'ensemble des participants volontaires lors de la réunion du GRAP du 10 juin 2022, puis par des réunions bilatérales avec les têtes de réseaux par filières et avec les Ingénieurs Territoriaux DEPHY.

Les réunions avec les acteurs des filières avaient pour buts :

- D'identifier comment la filière était organisée et à quelle échelle (y-a-t-il des manques ?)
- Quelles techniques alternatives sont pertinentes et performantes ?
- Dans quel délai et qui pourraient être le coordinateur d'actions régionales ou interrégionales.

Enfin des échanges avec les régions voisines soumises aux mêmes contraintes climatiques, agronomiques et sanitaires devront identifier des possibles actions interrégionales. (premiers contacts pris dans l'été).

Les constats

1. La région PACA est particulièrement déficitaire en réseaux de collectifs 30 000. Le réseau de ces collectifs est prioritairement à renforcer.
2. Les progrès et connaissances en matière de réduction des PPP évoluent en permanence et demandent une veille qui, si elle est réalisée au niveau national par la plateforme EcophytoPIC et certains acteurs du Plan Ecophyto, n'est pas obligatoirement suivie par les conseillers et technico-commerciaux en contact avec les agriculteurs qu'il s'agisse des techniciens filières, des animateurs de territoires à enjeu (nitrates, biodiversité, PAT ...), des conseillers à l'installation ou à des démarches de qualité, de ceux en charge de la vente devant proposer des techniques alternatives au travers du dispositif des CEPP. Il en est de même de l'ensemble des enseignants en agronomie des établissements d'enseignement.
La mise en œuvre des techniques alternatives doit être anticipée le plus en amont possible qu'il s'agisse de la valorisation des produits par les cahiers des charges et SIQO ou la vente de proximité, ou pour la plantation de variétés de cultures pérennes (productions dominantes en PACA) résistantes aux maladies, qui doivent être réfléchis dès l'installation eu égard au temps de mise en production.
De nombreuses informations sont désormais disponibles sur les techniques alternatives et sont accessibles sur internet (site ecophytopic, site collectifs agro-écologiques, site des projets concernés, newsletter PACA...). Afin de les rendre plus accessibles et les intégrer dans les actions des acteurs en contact au quotidien avec les agriculteurs il semble nécessaire de **mieux structurer les réseaux filières** dans le but de rendre plus accessibles les informations disponibles sur les techniques alternatives mises en œuvre avec succès ou pas.
3. L'expérience a montré (notamment pour le développement du dispositif 30 000) que beaucoup de responsables d'OPA connaissent mal les outils Ecophyto et les intérêts de participer aux dispositifs collectifs, tant pour les agriculteurs qu'ils représentent que pour faciliter le travail de leur structure.
4. Enfin on observe encore des résistances aux changements qui pourraient être pour partie levées avec l'aide du syndicalisme agricole en mettant en évidence les enjeux liés à la demande sociale mais également économique pour l'avenir des productions (AB, HVE, cdc divers de la grande distribution...).
5. Les territoires à enjeu sont nombreux notamment en matière de biodiversité (PNR). Les territoires à enjeu « captage eau » bénéficient d'animateurs captage, qu'il convient d'acculturer aux outils Ecophyto. La mise en place de collectifs 30 000 pourrait à ce titre répondre aux enjeux des territoires.
6. Les collectifs DEPHY ferme et 30 000 produisent des documents de capitalisation, qui doivent être diffusés de la façon la plus appropriée possible. Il s'agit notamment de ne pas négliger les diffusions papier par ailleurs un certain nombre de salariés devant mettre en œuvre les techniques alternatives peuvent rencontrer des difficultés avec

le français à l'oral comme en lecture. Les outils de communication sont donc à adapter pour ce public.

7. Les stations d'expérimentations peuvent être des outils de transfert en tant que lieux de réception et d'échange.
8. La newsletter CATAE peut aussi être un outil pour accompagner de transfert des résultats.
9. Un guide sur le transfert est en cours de construction par la distribution. Il serait utile d'intégrer les AOP dans chaque filière. L'un des objectifs est de déposer de nouvelles actions CEPP ; un travail est à engager pour rédiger de nouvelles fiches à partir des résultats acquis.

Cible prioritaire du transfert

Il n'est pas envisageable de toucher directement l'ensemble des agriculteurs de la région ; ce qui n'est pas du rôle de la CRA et permettra un déploiement optimal du dispositif.

La stratégie régionale de transfert **se focalise sur l'ensemble des conseillers** et techniciens et technico-commerciaux **en contact direct avec les agriculteurs.**

Catégories d'intervenants à cibler :

- les intervenants déjà impliqués dans les objectifs du plan Ecophyto : les conseillers à l'utilisation de PPP certifiés (nombre d'entreprise agréés), les technico-commerciaux des distributeurs de PPP certifiés (coopératives d'approvisionnement et négoce privé) chargés de faire la promotion des pratiques alternatives au travers du dispositif des CEPP (nombre d'entreprise agréés) ;
- les autres conseillers ou animateurs (conseillers à l'installation, démarche qualité, irrigation, animateurs de GIEE non encore impliqués dans la réduction des PPP, animateurs de territoires à enjeu eau ou biodiversité, ...) afin d'accroître leur connaissance des dispositifs du plan Ecophyto et leur permettre de conseiller à leurs agriculteurs les outils Ecophyto ;
- les enseignants de la formation initiale ou continue, dans le cadre de la politique nationale « enseigner à produire autrement » ;
- les décideurs politiques : syndicalisme agricole, PNR, collectivités territoriales : afin de leur faire connaître l'intérêt des dispositifs du plan Ecophyto et en particulier les mobiliser pour promouvoir de nouveaux groupes 30 000.

IV - Différents grands axes

Le plan de transfert reprend pour partie des axes proposés au plan national en les adaptant au contexte régional pour répondre aux enjeux et cibles identifiés :

Axe 1 : Renforcer la diffusion des itinéraires et pratiques économes en PPP vers les conseillers chargés de promouvoir les pratiques économes en PPP :

Il s'agit d'améliorer l'accessibilité et l'appropriation par les conseillers des pratiques et itinéraires économes en PPP disponibles, par filière, à l'échelle régionale (voire méditerranéenne) :

- Viticulture
- Arboriculture
- Maraîchage
- Grandes cultures et PAPAM
- Horticulture

Une entrée par filières semble la plus efficiente pour le transfert des acquis prioritaires vers les agriculteurs : Comment est organisée actuellement la filière sur le sujet ? Et les manques ? Quelles techniques alternatives sont pertinentes et performantes ?

Les actions sont présentées dans les annexes spécifiques aux différentes filières (viticulture, arboriculture, maraîchage, GC et PAPAM, horticulture et plantes ornementales).

Axe 2 : Renforcer la diffusion des itinéraires et pratiques économes en PPP vers l'enseignement/formation agricole

De nombreux collectifs (Dephy ferme et 30 000) comprennent parmi leurs membres les exploitations des lycées d'enseignement agricole de la région. Ces exploitations ainsi que les enseignements ont un rôle majeur à jouer dans la massification des pratiques alternatives. Les liens sont à renforcer en s'appuyant sur le Programme régional Enseigner à Produire autrement, piloté par la DRAAF – SRFD.

Axe 3 : Mobilisation des agriculteurs non engagés dans des démarches de réduction des PPP en développant notamment le nombre de groupes 30 000 :

L'objectif est d'acculturer l'ensemble des acteurs des territoires aux dispositifs du plan Ecophyto, afin qu'ils en deviennent promoteurs.

Les décideurs des chambres d'agriculture, ainsi que des collectivités territoriales seront ciblés, en parallèle des techniciens et conseillers « non phytos » à sensibiliser : Chambres d'agriculture, PNR ou communautés de communes, PAT, syndicats agricoles.

Axe 4 : Réflexions sur productions et méthodes innovantes de transfert de résultats

L'objectif est d'améliorer l'accès aux outils déjà disponibles sur internet et de donner accès aux salariés non francophones aux outils déjà produits (vidéos, plaquettes ...).

Le plan de transfert est composé d'une ou plusieurs actions par axe ; le code couleur permet d'identifier ces actions dans le plan :

- des actions déjà mises en œuvre et à poursuivre;
- des actions nouvelles à engager mais sans besoin de financements complémentaires;
- des actions nouvelles qui ne pourront être mises en œuvre que sous réserve de financements complémentaires.

Les actions sont présentées en annexe. Chacune de ces annexes a vocation à recenser les principaux acteurs à mobiliser pour assurer ce transfert et le cas échéant le rôle qu'ils pourraient y jouer.

Le calendrier de mise en œuvre des actions sera fonction des disponibilités des pilotes potentiels et des financements disponibles chaque année.

annexe 1 : Actions transversales Axe 1 - Renforcer la diffusion des itinéraires et pratiques économes en PPP vers les conseillers chargés de promouvoir les pratiques économes en PPP.

annexe 2 : Axe 1 - Renforcer la diffusion des itinéraires et pratiques économes en PPP vers les conseillers chargés de promouvoir les pratiques économes en PPP de la filière **viticulture**.

annexe 3 : Axe 1 - Renforcer la diffusion des itinéraires et pratiques économes en PPP vers les conseillers chargés de promouvoir les pratiques économes en PPP de la filière **arboriculture**.

annexe 4 : Axe 1 - Renforcer la diffusion des itinéraires et pratiques économes en PPP vers les conseillers chargés de promouvoir les pratiques économes en PPP de la filière **maraîchage**.

annexe 5 : Axe 1 - Renforcer la diffusion des itinéraires et pratiques économes en PPP vers les conseillers chargés de promouvoir les pratiques économes en PPP des filières **grandes cultures et PAPAM**.

annexe 6 : Axe 1 : Renforcer la diffusion des itinéraires et pratiques économes en PPP vers les conseillers chargés de promouvoir les pratiques économes en PPP des filières **horticulture et plantes ornementales**.

annexe 7 : Axe 2 : Renforcer la diffusion des itinéraires et pratiques économes en PPP vers l'enseignement/formation agricole.

annexe 8 : Axe 3 : Mobilisation des agriculteurs non engagés dans des démarches de réduction des PPP en développant notamment le nombre de groupes 30 000 :

annexe 9 : Axe 4 : Réflexions sur productions et méthodes innovantes de transfert de résultats.

annexe 10 : Synthèse des actions locales proposées dans les plans de transfert des IR.

1. Multiplier les groupes 30 000 par filières

- Poursuivre le démarchage auprès de tous les porteurs potentiels de collectifs 30 000 (pilote : DRAAF / CRA) ;

- Faire évoluer l'AAP 30 000 pour renforcer la diffusion des résultats des collectifs/démonstration ouvertes aux agriculteurs du secteur géographique (pilote : DRAAF / CRA).

2. Améliorer la diffusion et l'appropriation des méthodes alternatives par les techniciens (techniciens et conseillers phyto, filières, installations, animateurs GIEE...),

- Renforcer les liens entre groupes DEPHY, 30 000 et GIEE et les projets de R&D ;

- Créer un annuaire de l'ensemble des collectifs afin d'inviter systématiquement tous les GIEE aux démonstrations des collectifs DEPHY de leur filière.

- Inclure les référents régionaux des différentes filières Bio dans l'annuaire qui recense les collectifs (par ex. Catherine Mazollier du GRAB pour la filière maraîchage bio PACA) ;

- Mettre en réseau les technico-commerciaux et conseillers pour faciliter les échanges sur les pratiques alternatives en s'appuyant sur les réseaux déjà existants dans chaque filière et les outils permettant de toucher les agriculteurs comme par exemple les AG des coopératives (pilotes : par filières et en s'appuyant sur IT ou l'existant) ;

-La Coopération Agricole Sud prévoit de préparer une note de présentation du plan de transfert pour les responsables techniques des coopératives afin de les encourager à contribuer pleinement au dispositif ;

- Renforcer les formations phyto « pratiques alternatives » pour les conseillers, par l'élaboration de formations spécifiques sur les techniques alternatives par filières, en complément du certiphyto conseil (pilotes : pilotes organisme formation chambre APCA + CAN avec déclinaison régionale, - et avec le soutien de VIVEA) ;

-Réaliser des séminaires interrégionaux par filières destinés aux conseillers et rassemblant également les organismes d'expérimentations et la presse agricole ;

- Coopération Agricole Sud et Négoce: Essayer de regrouper les informations portant sur une même solution pour tenter d'uniformiser les messages des conseillers : par exemple via la publication d'une synthèse régionale par filière qui serait mise à jour annuellement ? Les séminaires proposés dans le plan de transfert semblent aussi adaptés à cette finalité ;

- Créer un guide sur les bonnes pratiques de transfert pour les animateurs, au même titre qu'il existe un guide sur la capitalisation. Pourraient y figurer les informations suivantes : les grands types d'actions à organiser (démonstration, publications, journées techniques...), les recommandations pour que ces actions soient efficaces (qui cibler, qui inviter, comment diffuser l'information et via quelles têtes de réseau, quel rétroplanning...), et les écueils à éviter. Je me dis que ça pourrait aider d'avoir une méthode harmonisée de partage d'information pour les animateurs.

annexe 2 : Axe 1 : Renforcer la diffusion des itinéraires et pratiques économes en PPP vers les conseillers chargés de promouvoir les pratiques économes en PPP de la filière viticulture

Partenaires potentiels : La Coop Sud, l'IT viticulture, IFV, Fédération du négoce Agricole (UNEP Provence), Chambres d'agriculture. Conseil de bassin viticole, AREDVI, CRA et DRAAF Occitanie, CRA et DRAAF AURA...

Constat :

La viticulture est une production dominante en PACA. L'IT en charge de l'animation des réseaux viticulture arc-méditerranéen est basée dans le Var. De son côté la CRA Occitanie est également très organisée sur la filière et des actions communes sont déjà effectives sur le bassin méditerranéen. Des actions interrégionales seraient donc pertinentes. Enfin le Préfet du bassin viticole est celui de PACA.

Acteurs expé et recherche : La Tapy, Institut rhodanien, IFV, GRAB, INRAE, AREDVI.

Actions pour massifier :

- Mobiliser à l'échelle de la viticulture méditerranéenne les caves coopératives, le négoce et des autres acteurs du développement agricoles (CDA, ODG, ...) via une mise en réseau pour faciliter la diffusion d'information sur les résultats des collectifs; communication élargie aux AG des caves coopératives et autres structures de la filière viticole permettraient de toucher plus de public (intervention lors d'AG de coopérative en fin d'année : viti 84). La CA 83 est très impliquée sur la viticulture notamment dans la filière bio qui travaille sur les cépages résistants. Une journée est prévue sur ces thématiques à l'attention des syndicats de pépinières viticoles ;

- Organiser 1 ou des séminaire(s) annuel(s) sur les méthodes alternatives de la viticulture méditerranéenne destiné à l'ensemble des acteurs (technico-commerciaux et conseillers) pour faciliter les échanges sur les pratiques alternatives en s'appuyant sur un sachant ;

-Elaboration de fiches CEPP : les CEPP représentent un levier important d'accélération de la transition avec notamment le devoir des distributeurs de promouvoir ces actions. Il y a cependant un travail collectif à mener sur l'identification et la publication de nouvelles fiches-actions CEPP (toutes les méthodes alternatives n'y étant pas encore référencées). La fédération du négoce a initié depuis 2021 une démarche d'incubateur CEPP en région sur laquelle elle propose l'élaboration de nouvelles fiches.

annexe 3 : Axe 1: Renforcer la diffusion des itinéraires et pratiques économes en PPP vers les conseillers chargés de promouvoir les pratiques économes en PPP de la filière arboriculture

Partenaires potentiels : La Pugère, le CETA des techniciens arbo, Centre Technique de l'Olivier, CRA DRAAF Occitanie, CRA et DRAAF AURA...

Constat :

Plusieurs groupes DEPHY en arboriculture sont en place depuis 2011. L'IT arboricultrice est également en PACA.

Un réseau, animé par le CETA de Cavaillon réunit tous les ans les conseillers en arboriculture des régions du Sud-Est adjacentes (CETA des techniciens Grand Sud-Est) par le biais de séminaires permettant les échanges d'informations ; jusqu'avant la crise sanitaire les distributeurs y étaient invités. Ce réseau très complet peut être encore dynamisé. Ces techniciens ont l'habitude de travailler ensemble en capitalisant et en rédigeant des guides. Il pourrait donc être un acteur majeur de cette action.

En oléiculture il invite également les technico-commerciaux.

Acteurs expé et recherche : La Pugère et la Tapy, Centre technique de l'olivier, CTIFL, GRAB, INRAE,

Enfin, les coopératives en charge des CEPP doivent pouvoir bénéficier des actions de mise à jour. Le négoce souhaite y participer.

Actions pour massifier :

- Réactivation du réseau des conseillers en invitant les distributeurs et propositions d'actions communes (dates à définir entre 2023 et 2026), (par exemple généralisation à un maximum de filières de l'arboriculture les « rencontres café » à l'instar de celles organisées par le GRCETA à l'attention des producteurs de pêches, pommes et poires.) ;

-Création d'un fichier « Action de communication » qui présentant la démarche à suivre en fonction du public visé (GRCETA) ;

-Mise à jour et distribution des documents à l'ensemble des acteurs de la filière. L'ensemble des documents de transfert sont systématiquement remis aux conseillers dans le cadre d'un abonnement, sauf pour l'oléiculture où tout est gratuit. En revanche, comme ce n'est pas le cas pour les distributeurs. Le GRCETA propose de pouvoir distribuer les guides phytos aux acteurs du négoce sous réserve d'avoir des financements pour l'édition qui est actuellement uniquement réservée aux adhérents. Il faudrait donc extraire des parties du guide pour rédiger des fiches sur le modèle des fiches « ressources » ; ce travail est à faire

avec les régions voisines avec qui le travail est permanent. Il serait réalisé par l'ensemble des parties prenantes dans la rédaction de chaque guide (ici Objectifs info Arbo), à savoir le CETA de Cavaillon, la CA84, la Pugère, la CRA, le CRIIAM et le GRAB. Des vidéos pourraient être produites ;

- Organiser 1 ou des séminaire(s) annuel(s) sur les méthodes alternatives et des formation destinés à l'ensemble des acteurs (technico-commerciaux et conseillers) pour faciliter les échanges sur les pratiques alternatives en s'appuyant sur un sachant.

annexe 4 : Axe 1: Renforcer la diffusion des itinéraires et pratiques économes en PPP vers les conseillers chargés de promouvoir les pratiques économes en PPP de la filière maraîchage

Partenaires potentiels : CA 13 et 83, CIVAM Bio, TRAME, APREL

+ négoce + expéditeurs fruits et légumes, CRA et DRAAF AURA et Occitanie

Constat :

Dans le cadre de DEPHY des formations labellisées ECOPHYTO sont proposées par l'Agribio Vaucluse et permettent à ce public de se former aux pratiques économes en intrants phyto.

Les maraîchers ont du mal à se déplacer, le transfert doit prendre en compte cette difficulté.

Depuis 2019, le GR CIVAM PACA associe les collectifs de maraîchers et acteurs du développement agricole de la région (Agribio, Chambres d'Agriculture, ADEAR, Trame, enseignement agricole) dans le cadre du projet multipartenarial pour des Systèmes Maraîchers AgroÉcologiques en Méditerranée (SMAEM). Ce réseau de collectifs et structures pourrait être le relai pour les actions maraîchage. Le projet SMAEM a été porté par le GRCIVAM PACA et Trame en a été partenaire.

L'APREL réalise des fiches sur la protection de chaque culture maraîchère cultivée dans la région. Plusieurs fiches ressources ont été rédigées sur les stratégies alternatives de protection des cultures. Elles ont rencontré un réel succès du fait de la qualité du format proposé et la synthèse de données techniques intéressantes et accessibles à un large public. De nombreuses diffusions ont été faites lors des salons ou des rencontres techniques. L'APREL coordonne et actualise des fiches par la CA84 avec la participation des CETA maraichers et des Chambres d'agriculture de la région. Dans ces fiches sont mises en avant les bonnes pratiques de protection, les stratégies alternatives ainsi que la liste des produits homologués. Cette liste inclut les produits de biocontrôle (mis en avant) et les produits phytosanitaires décrits avec les informations réglementaires nécessaires à leur utilisation. La liste n'est pas exhaustive, elle est issue de l'expertise des conseillers techniques sur l'intérêt de chaque produit. Les numéros CEPP de chaque solution de biocontrôle est indiquée pour faciliter la reconnaissance de ces solutions par les utilisateurs. Ces fiches sont disponibles sur abonnement au site internet de l'APREL et gratuitement pour les structures participantes à leur élaboration. De manière générale, ces fiches sont très demandées par l'ensemble des acteurs du maraîchage, notamment pour avoir les informations précises et triées sur l'utilisation des produits dont la réglementation évolue en permanence.

Des ateliers de co-conception de matériels existants peuvent également être un outil facilitant le transfert.

La chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes teste, dans le cadre de la diversification des maraichers bio, des méthodes de production de fleurs coupées bio. En effet, sur les marchés de détail, les consommateurs cherchent des fruits et légumes mais aussi des fleurs bio.

La visite sur des parcelles d'essai est toujours organisée par l'APREL et ses partenaires, avec un taux de présence variable de 10 à 40 personnes (essentiellement des conseillers).

Un projet vient d'être validé par France AGRIMER pour le développement d'une application sur le biocontrôle (DECIcontrol), en rassemblant les informations d'utilisation et d'efficacité sur le terrain. Accessible aux producteurs, aux conseillers et expérimentateurs, cette application pourrait permettre de partager les données d'utilisation quelle que soit les filières. Coordination APREL, partenaires INRAE, CA13, CA84, CETAs, Astredhor Méditerranée. Durée 3 ans.

La CA13 produit le Treize'Maraichage, un bulletin papier d'information gratuit à l'ensemble des agriculteurs du département. Il est diffusé actuellement à 1050 exemplaire par voie postale chaque mois. 95% des destinataires sont des entreprises agricoles maraichères départementales 13, et le restent des organismes techniques partenaires. Il s'agit d'un bulletin technique ayant pour but d'informer les producteurs sur la réglementation et les stratégies de protection alternatives aux produits phytosanitaires. Dans ce bulletin interviennent principalement les conseillers maraichages de la CA13, les conseillers de CETA et les expérimentateurs de l'APREL. Une grande partie des articles traite des résultats des programmes de travail Ecophyto (réseaux Dephy Ferme de la CA13 et programmes Dephy Expe), ainsi que d'autres programmes travaillant sur les PPP.

Par ailleurs, la CA13 diffuse gratuitement sur son site internet, sa page facebook, ses pages EcophytoPic, tous les résultats de ses réseaux Dephy Ferme. La CA13 organise avec ses partenaires (APREL, GRAB, FDCETAM13) des portes ouvertes très régulières sur les exploitations maraichères du département pour montrer les différents travaux sur les stratégies de protection biologique intégrée et baisse des ppp.

Acteurs expé et recherche : APREL, Sonito, CTIFL, GRAB, INRAE

Actions pour massifier :

- La massification peut passer par des moyens plus importants d'organisation ou une augmentation du nombre de cafés techniques ; ces rencontres sont également organisées par l'APREL sur la thématique de la protection des cultures. Trois « Cafés techniques » sont proposés dans l'année sur des demi-journées et sont ouverts à un public large pour faciliter l'échange sur des résultats d'essais opérationnels sur le terrain. Les fournisseurs de biocontrôle et les distributeurs sont particulièrement présents et intéressés sur les thématiques « Ravageurs aériens », « Maladies » et « Bioagresseurs telluriques » ;

- Lancer une enquête pour interroger conseillers et agriculteurs directement sur leurs attentes et leurs besoins : intérêt pour certaines pratiques à étudier, supports de communication à privilégier, accompagnement pour mieux savoir communiquer (Coopération Agricole Sud) ;

- Réalisation par la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes de fiches techniques qui pourraient être diffusées de façon massive aux producteurs de la région. Ces dernières seront également publiées sur le site internet de la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes ;

- Mise à jour les fiches « ressources » déjà existantes et en créer de nouvelles sur les techniques qui ont fait leurs preuves. La reprise de cette collection (avec le même format) serait vraiment utile pour l'ensemble des filières maraîchères de la région. Cela permettrait de mettre à jour les fiches existantes en intégrant les évolutions des stratégies alternatives de protection et également de traiter d'autres cultures ou problématiques pas encore abordées. Ces fiches devront être créées et mises à jour, via une personne chargée de faire la synthèse des stratégies entre les données existantes et les pratiques du terrain (solicitation du réseau de conseiller de la région). C'est la 1^{re} porte d'entrée technique pour le choix de la protection des cultures où les informations des techniques alternatives peuvent être facilement accessibles ;

- Si des financements complémentaires étaient apportés, TRAME et CIVAM très intéressés par l'accompagnement et la formation des futurs animateurs et animatrices des groupes 30 000 ;

- Création de nouvelles fiches CEPP (Négoce) ;

- Production de vidéos : Pour atteindre un maximum d'agriculteurs, les portes ouvertes d'exploitations pourraient bénéficier de financement pour la réalisation de vidéo de synthèse (5min), permettant une diffusion rapide et efficace des résultats à la profession. Pour cela, la réalisation des vidéos par un professionnel vidéaste est primordiale. Ces vidéos très synthétiques et pertinentes sont très plébiscitées par les agriculteurs (nb de vues important). Les maraichers du 13 se déplacent rarement mais c'est une profession qui voit de très nombreux interlocuteurs techniques chaque jour/semaine (commerciaux de toutes les sociétés, conseillers indépendants, privés, associations, acheteurs, etc...) Ils doivent pouvoir recevoir les informations directement chez eux : internet, réseaux sociaux (Facebook, Instagram prioritairement, LinkedIn secondairement), messages whatsapp, bulletins mails/papier.

annexe 5 : Axe 1: Renforcer la diffusion des itinéraires et pratiques économes en PPP vers les conseillers chargés de promouvoir les pratiques économes en PPP des filières grandes cultures et PAPAM

Partenaires potentiels : CA 04, CA 13, CA 84, IT Grandes cultures, ARVALIS

Agribi 04 + CRIEPPAM, CRA AURA...

Constat :

En PACA les Grandes cultures sont peu représentées (0 Dephy Expe, 1 ferme Dephy dans le 04 et 1 seul collectif 30 000), mais il y a néanmoins des filières emblématiques : riz, blé dur, lavande...qu'il faut conserver, certaines représentant des productions à forte plus-value.

La filière se développe aussi en 06.

Acteurs expé et recherche : Arvalis, CRIEPPAM, Centre Français du riz en partenariat avec la CA 13.

Actions pour massifier :

- Organiser un groupe de travail avec les acteurs et l'IT pour voir comment renforcer le réseau des collectifs ;

- Mettre en réseau les acteurs au sens large sur les avancées en associant les coopératives et le négoce ;

- Réalisation de fiches techniques à diffuser pour toute la filière.

- Réalisation de fiches CEPP par le Négoce.

annexe 6 : Axe 1 : Renforcer la diffusion des itinéraires et pratiques économes en PPP vers les conseillers chargés de promouvoir les pratiques économes en PPP des filières horticulture et plantes ornementales

Partenaires potentiels : SCRADH, CA 83 ; CA 06, Phila-Flor, Florisud

Constat :

Il s'agit d'une petite filière essentiellement localisée dans le Sud-Est de PACA. De fait les partenaires de la recherche, de l'expérimentation, du conseil et de la commercialisation sont déjà en réseau. Deux réseaux DEPHY ont fonctionné et ont permis d'avoir des retours d'expériences sur les techniques alternatives mises en œuvre : un dans les Alpes Maritimes porté par la CA 06 (plantes en pots) de 2011 à 2015, et un par la CA du Var de 2011 à 2015 repris par le SCRADH de 2016 à 2021. Une valorisation des acquis des groupes DEPHY existants jusqu'en 2021 serait à faire pour créer des fiches.

Le CRIEPPAM produit et a produit des documents techniques et un guide sur les variétés sensibles aux ravageurs réservés à ces adhérents. Des visites d'expérimentations pourraient être organisées.

Ces réseaux ont été riches d'expériences concernant les réussites mais également les limites des techniques mises en œuvre. Sur certaines productions elles pourraient être massifiées grâce à l'organisation en réseau très serré déjà existant qui pourrait être complété par des collectifs actifs d'agriculteurs sous forme de 30 000.

La Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes, dans son centre d'expérimentation le CREAM, et en collaboration avec l'INRAe d'Antibes et l'ANR testent des méthodes de lutte biologique contre les Lépidoptères en rose de mai et en culture de jasmin.

Astredhor méditerranée (SCRADH) a des fiches techniques diffusables à tous publics. Des journées de synthèses présentant les résultats sont organisées à l'attention des producteurs et des conseillers.

Acteurs expé et recherche : SCRADH, CREAM, INRAE Antibes,

Actions pour massifier :

- poursuivre le démarchage pour la création de collectifs 30 000 ;
- Fiches techniques sur la production de fleurs bio ;
- Réalisation par la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes de fiches techniques qui pourraient être diffusées aux producteurs de la région, notamment via le site internet de la Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes.

annexe 7 :

Axe 2 : renforcer la diffusion des itinéraires et pratiques économes en PPP vers l'enseignement/formation agricole

*

Actions :

- Elaborer un plan de transfert spécifique à l'enseignement (pilote : DRAAF SRFD/SRAL) prévoyant de :

- Renforcer le lien entre les collectifs et les enseignants des CFPPA et BTS, notamment diffuser une liste de contacts partagée avec les collectifs existants, (pilote : CRA / DRAAF SRFD/SRAL) ;

- Inviter systématiquement les enseignants et les apprenants aux démonstrations et portes ouvertes DEPHY/30000 , en favorisant un calendrier anticipé (pilote : CRA / DRAAF SRFD/SRAL) ;

- Inviter systématiquement les collectifs aux journées portes ouvertes des établissements (pilote : CRA / DRAAF SRFD/SRAL) ;

- Faire un point sur Ecophyto et ses collectifs lors des réunions des Directeur d'établissement et des Directeurs d'exploitation des lycées agricoles. Voir à cette occasion comment « massifier » le rôle de l'enseignement agricole dans la diffusion des pratiques alternatives. Préparer ses réunions par une phase de recensement des liens existant déjà (pilote : DRAAF SRFD/SRAL) ;

- La Chambre d'agriculture des Alpes-Maritimes invite à l'occasion de chaque porte ouverte du CREAM le lycée agricole d'Antibes.

**Les IR et IT seront associés dans le cadre de leur mission et plan de transfert spécifique.*

annexe 8 :

Axe 3 : Mobilisation des agriculteurs non engagés dans des démarches de réduction des PPP en développant notamment le nombre de groupes 30 000 :

Type d'actions :

- Organiser des réunions par département avec les DDTM, les directions des CDA et autres acteurs du département (Agribio, PNR présents, ODG présentes, principales coop et acteurs du négoce identifiés, syndicalisme agricole...) pour leur faire connaître l'intérêt des outils Ecophyto, et du dispositif 30 000 en particulier en vue d'organiser une information des conseillers « non phytos » (PNR, Captages, installation, qualité, animateurs GIEE non engagés dans la réduction des PPP ...) (pilotes : DRAAF / CRA avec les CDA en lien avec les autres acteurs des départements) ;

- Informations sur le Plan et ses moyens vers les acteurs locaux lors de l'émergence de projets territorialisés en lien en s'appuyant sur les communautés de communes ;

- Appuyer, par l'intermédiaire des animateurs, les futurs candidats 30 000 notamment en leur proposant des formations à l'animation (pilotes : GRCIVAM / TRAME).

annexe 9 :

Axe 4 : : Réflexions sur productions et méthodes innovantes de transfert de résultats

Actions :

- Traduire (dans les langues les plus présentes parmi les salariés agricoles...) les vidéos présentant les méthodes alternatives incontournables/pertinentes pour une mise en ligne sur YouTube. Cette action peut être remontée pour une mise en œuvre nationale (pilote : CAN ? APCA ?) ;

- Renforcer la production de documents et fiches des collectifs pour une diffusion électronique et papier (pour diffusion lors des évènements notamment) (pilotes : IR et animateurs 30 000) ;

Synthèse des actions locales proposées dans les plans de transfert des IR

Dans le dossier de candidature des groupes DEPHY déposés en 2021 un plan de transfert spécifique à leur mission leur a été demandé. L'examen des propositions permet de constater que certaines actions sont communes à plusieurs groupes et pourraient faire l'objet de mises en œuvre communes. Certaines s'intègrent déjà de manière prévisionnelle dans l'axe 1 du Plan régional, les IR étant des relais indispensables pour diffuser les acquis auprès des agriculteurs. La synthèse de ces plans de transfert (13 en PACA) est présentée ci-dessous en fonction des cibles et des moyens prévisionnels.

Cibles :

- Les agriculteurs : Tous les groupes, « toucher aussi bien les maraîchers en conversion vers l'AB que ceux qui restent conventionnels (Agribio 13-84) »
- les futurs agriculteurs
- les autres techniciens
- la filière aval
- le grand public

Actions et moyens/supports:

1. formations :

- Après des agriculteurs : dans le cadre de DEPHY des formations labellisées ECOPHYTO sont proposées par l'Agribio Vaucluse et permettent à ce public de se former aux pratiques économes en intrants phyto. Interventions dans les formations continues (viti 84), CA 83 maraîchage : intégration des acquis DEPHY à la formation en CFPPA et auprès d'autres maraîchers. CA 05 : Adapter la formation professionnelle aux nouveaux enjeux de l'agriculture Haute alpine, interventions dans le cadre des certiphytos.
- Après des étudiants et futurs agriculteurs : Interventions dans établissements scolaires agricoles (agribio, maraîchage Var, viti 83, viti 84, Ste victoire, Lycée Agricole de Carpentras Serres *raisins*); tuteurage et partenariat étudiants, (CA 04, St victoire), MFR (CA 05) ; Faire connaître des fermes « vertueuses » aussi bien en AB qu'en PFI , Mesurer les impacts d'un changement ou d'une pratique innovante, d'un aménagement paysager (GRCETA)
- Après des techniciens : GRCETA Présentation du projet et des premières tendances aux collègues du Ceta des techniciens **dans le cadre d'une formation.**

2. Réseaux régionaux des IR :

- **Sites internet et réseaux sociaux:** Diffusion de connaissances acquises dans DEPHY et de l'état d'avancement du groupe par le biais du site internet (Agribio, Mag Agri Var). Production et diffusion d'une série de courtes vidéos synthétisant les leviers mis en place par les producteurs DEPHY (site internet et réseaux sociaux) potentiellement réutilisable en formation (Var) ; Site internet de la Chambre d'Agriculture de Vaucluse et sa page Facebook. site internet de la Chambre d'Agriculture des Hautes-Alpes
- **Démonstrations** exemples : de matériel à destination des maraîchers du territoire,
- **Groupes d'échanges techniques** (agribio), Articuler des actions sur la sensibilisation au réglage du matériel (maraîchage Var), réunions techniques bords de champs (viti 84), des rendez-vous techniques proposés par la structure aux maraîchers bio du territoire , réunions bords de parcelles Ste victoire, raisins ; visites des parcelles de référence (CA 05) ; Organiser des journées d'échanges entre groupes 30000/GIEE/DEPHY/Bassins Versants sur le Var (viti 83)
- **Portes ouvertes :** Partenariat dans le projet SMAEM (Systèmes Maraîchers AgroEcologiques en Méditerranée) avec notamment la co-organisation et la participation au Tour de Provence des Collectifs Maraîchers; Journées Portes ouvertes Domaine Expérimental de Piolenc, La Tapy (raisin). Journées portes ouvertes (CA 04, 05, 83 : « Tour Maraîcher de Provence » : une série de Portes-ouvertes sur ferme favorisant les échanges et résultats techniques de chaque collectif engagé, viti 84, GRCETA) ; Journée Technique de l'Association des Vignerons de la Sainte-Victoire ouverte à l'ensemble des viticulteurs, accueil et visites de réseaux DEPHY limitrophes (Var et Vaucluse) autour de la thématique retenue par le groupe dans son projet collectif ; journées « portes ouvertes » sur les vergers intégrés dans ce réseau de ferme (CA 05); journée porte ouverte du Domaine La Tapy (raisins) ; Oléiculture : journées de transfert des acquis 2016-2021 du groupe ciblées en partenariat avec les ComCom et les associations de producteurs locales, moulins,...
- **Diffusion au travers du conseil :** Interventions auprès des animateurs maraîchage Intervention similaire au Café Technique BAT de l'APREL à destination des conseillers et techniciens maraîchage de PACA (Agribio) ; Points réguliers sur les avancées du groupe DEPHY au sein du réseau « conseiller maraîchage Bio de PACA » ; Intervention au sein des réunions techniques maraîchage organisées par l'APREL et les Chambres d'Agriculture ; Fermes (GRCETA pêches), Dans le cadre du CETA des Techniciens, organisation d'une synthèse des pratiques arboricoles pour établir un constat le plus exhaustif des alternatives au désherbage (CETA pépins) ; Transfert en interne via les réunions entre conseillers (raisins) ; Présenter les résultats au CETA des techniciens (CA 05) ;
par le biais :
 - d'articles techniques dans les bulletins spécialisés (type la note arbo info 04-05**), revue régionale Actubio

- de notes techniques spécifiques diffusées à l'ensemble des producteurs « Nord Sisteron
 - de bulletins techniques (viti 84, GRCETA bulletins de préconisation (Sud Arbo et Objectif Info Arbo), « *Flash infos Dephy* » dans les bulletins techniques Bulletins Info Ventoux Calavon Luberon et Info Viti (752 abonnés) : bilans annuels et « Flash Info Dephy » en saison (*raisin*), Ste Victoire
 - de panneaux : Editions de support (CA 04) Production de panneaux explicatifs visant à présenter les leviers techniques mobilisés par chacun dans le cadre de DEPHY. Ils serviront de support lors de portes ouvertes sur ferme et pourront être exposés devant la clientèle selon les cas.
 - de guide : Rédaction annuelle du guide de protection des vergers, en intégrant les acquis des Réseaux DEPHY (GRCETA) ; Réaliser un document sur les différentes méthodes, leviers et outils (+/-) pour la plantation des vergers de demain (CA 05)
 - de vidéos : Réalisation d'une vidéo Pratique remarquable (GRCETA) ; Vidéo : oléiculture, Ste victoire, raisins
 - autres actions : Mises en route des passerelles de communication ferme/Expé (GRCETA) ; Accompagner la transmission pour installer (CA 05) ; Construire une offre numérique pour personnaliser l'information et le conseil (CA 05), Conseil stratégique (CA 04): multiperformance, transitions agricoles (l'ambition de ce DAS est « *d'accompagner tous les types d'agricultures et tous les agriculteurs dans les transitions agricoles vers la multiperformance de leur exploitation.* ») ; Conseil optimisation technique (dont accompagnement de groupe) (CA04) (l'ambition de ce DAS est « *d'être le premier acteur de l'optimisation technico-économique par un conseil adapté et l'animation de collectifs d'agriculteurs, leviers d'une approche globale du conseil.* »)
 - Organisation de rencontres annuelles « DEPHY-autres conseillers » pour évaluer l'application ou non des méthodes d'accompagnement DEPHY et pourquoi (CA 13 maraîchage).
- **Lors des AG et réunions de producteurs** : Intervention auprès et d'une vingtaine de maraîchers de leurs réseaux pour présenter la démarche DEPHY et les résultats des essais. Présentation annuelle des travaux DEPHY aux adhérents de l'Agribio, au moment de l'AG et dans le Bilan des actions, caves coopératives (viti 83). AG, visites de groupe, bilans annuels, comptes rendus d'essais, conseils stratégiques (GRCETA), AG Ste Victoire ; participation à diverses réunions et rencontres organisées par les Organisations de Producteurs (Conseils d'administrations, Assemblées Générales, journées de visites spécifiques aux OP,...) CA 05
- **Par le biais de la presse agricole** : Articles réguliers dans la revue régionale, dans la presse agricole locale et sur les sites internet bio-provence.org et produire-bio.fr, espace alpin, Var, La presse agricole locale (Vaucluse Agricole et Le Vigneron des Côtes du Rhône), La presse quotidienne régionale et site de la CA 84 (viti 84),
- **Lors des salons et actions régionales** : agribio, Oléiculture : Etre présents sur les événements professionnels (salon bi annuel CIVAM OLEATECH en partenariat avec le groupe 30 000 du CIVAM13, MedAgri, foire de Brignoles, colloques, etc.).

3. Valorisation au-delà du réseau régional :

- Valorisation des résultats du groupe par le biais des livrables du projet SMAEM qui réunit de nombreux collectifs de PACA et d'Occitanie (DEPHY, GIEE, 30000). Membre du COPIL du GIEE Couverts Végétaux du Civam Bio Ariège, présentation de la démarche et de la méthodologie du groupe DEPHY (agribio) Intervention sur les résultats du groupe DEPHY au cours des « Journées métiers maraîchage » du réseau FNAB à destination des conseiller et animateur maraîchage du réseau
- Intervention d'autre part, au moyen du rôle que joue la structure au sein des réseaux nationaux CIVAM et FNAB dont elle fait partie (agribio),
- Mise à jour régulière du site EcophytoPIC (tous)
- Salons ; Interventions dans le cadre de manifestation organisées par les partenaires: Journée Nationale raisin (AOPN raisin),

4. Actions vers le grand public :

- Organiser des journées de communication Grand Public sur zones à enjeux (partenariat bassins versants, et zones péri-urbaines)
- .Projection de documentaires grand public (CA 04)
- Articles, reportages presse grand public (CA 84, GRCETA)

5. Actions vers l'aval des filières :

- Participation à la construction de cahiers des charges Filière ou privés avec référentiels validant des mesures concrètes de transition agro écologique GRCETA.
- CA 13 maraîchage : Prise de contact avec les structures commerciales des producteurs du réseau Ferme pour leur exposer le travail effectué et les projets. Réunions d'échange et de présentation avec toutes les OP de commercialisation pour sensibiliser tous les producteurs des groupements.
- Travail avec les filières dans le cadre des chartes et signes de qualité (viticulture Ste Victoire, Côte du Rhône).